



HR screening

La politique du personnel ne cesse de gagner en importance dans les entreprises. Il est par ailleurs de plus en plus difficile de mener une politique de personnel correcte sur le plan juridique. Un entrepreneur confronté à un contrôle social est généralement un peu inquiet. Le département « Vandelanotte HR Solutions » a donc conçu une procédure de « HR screening » visant à pouvoir réaliser rapidement une analyse des divers domaines des RH allant de l'entrée en service du travailleur à son évolution au sein de l'entreprise, jusqu'à son départ de l'entreprise. Il est possible sur cette base d'établir le bilan des points forts et des points faibles de la politique menée en matière de ressources humaines et ainsi de pouvoir formuler des conseils ciblés par la suite.

En quoi consiste concrètement un HR screening?

Dans le cadre du HR screening, nous contrôlons le fonctionnement correct de certains aspects essentiels en matière de ressources humaines. Concrètement, nous passons chez vous et nous procédons à un contrôle sélectif portant sur plusieurs obligations en matière de ressources humaines (contrats, divers aspects relatifs à la rémunération, bonus, etc.). Ce contrôle sélectif dure 4 heures.

À l'issue de cette brève vérification, nous dressons la liste des points d'attention décelés. Sur cette base, nous pouvons établir si un HR screening plus approfondi s'impose ou non pour l'entreprise. Nous pouvons alors vous donner des explications et des conseils supplémentaires concernant les optimisations possibles.

Prix ?

Nous vous proposons le HR screening de 4 heures pour un forfait de 500 EUR. Pour ce coût limité, vous obtenez une première analyse de la santé de votre entreprise en matière de ressources humaines.

Avantages ?

Grâce au HR screening, vous obtenez une analyse des risques en matière de droit du travail et disposez de moyens en vue de les gérer. Ce qui vous permettra d'éviter de subir de futurs dommages financiers et immatériels, ainsi que des conflits tels que des actions en justice et des problèmes juridiques qui contrecarrent les décisions souhaitées.

Vous avez besoin de conseils? Contactez votre accountmanager ou l'un de nos spécialistes par contact@vdl.be.